

Liste des fiches disponibles :

AIDES :

Fiche 1 : Le tarif social

Fiche 2 : Fonds social chauffage

Fiche 3 : Mebar 2

Autres fiches disponibles sur :

- le chauffage
- l'électricité
- l'eau
- les gestes utiles



Si vous éprouvez des problèmes,
vous pouvez contacter votre
tuteur énergie.

Editeur responsable : Alain Vaessen (UVCW) - 14, rue de l'Etoile à 5000 Namur
Ne pas jeter sur la voie publique.

Fonds Social Chauffage



210 euros =
1500 litres



AIDES PUBLIQUES

Fiche
2



Le Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de mazout des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires.



POUR QUI ?

Catégories :

- BIM—OMNIO: intervention majorée d'assurance maladie invalidité.
- Revenus faibles: montant annuel des revenus imposables bruts inférieur ou égal à 18 363,39 euros, majoré de 3 399,56 euros par personne à charge (montants de sept.2017).
- Personnes endettées: personnes suivies en médiation de dettes et règlement collectif de dettes.

POURQUOI ?

Combustibles :

- Gasoil de chauffage en vrac
- Gasoil de chauffage à la pompe
- Pétrole lampant à la pompe
- Gaz propane en vrac



COMMENT ?

Demande à introduire au CPAS de votre Commune dans les 60 jours suivant la date de la livraison.

Documents nécessaires :

- Copie de la facture ou bon de livraison (ou ticket de caisse pour pétrole)
- Carte d'identité
- Preuve des revenus du ménage (avertissement extrait de rôle, fiche de paie, attestation allocation sociale,...)
- Si RCD, décision d'admissibilité

Pour éviter les grosses factures, privilégiez les paiements mensuels anticipés au fournisseur de mazout!

